

L'es Sadirac Sentiel

MAGAZINE MUNICIPAL



Sadirac fête les Vins

Retour sur l'événement de la rentrée dédié aux vins du terroir p.21

- SOMMAIRE -

- 2** **Actualités du personnel**
Arrivées et départ
- 3** **Solidarité**
Coupons d'invitation pour la Galette des rois et le Repas des Aînés de 2023
- 5** **Mieux connaître**
Le développement économique dans la CDC du Créonnais
- 6** **Les écoles & jeunesse**
Ateliers intergénérationnels
- 7** **Sécurité**
Une ville sous vidéo protection
- 8** **Travaux**
Travaux sur les écoles et sur la commune
Voirie et assainissement
- 11** **Vie économique**
FESA FASA
Portraits de commerçants
Animations au Marché de la Halle
- 14** **Environnement**
Parlons éclairage public !
Collecte de déchets : l'affaire de chacun d'entre nous
- 18** **Associations**
Agenda des associations
Retour sur le Forum des Associations
Séjour à Cabrales pour le Comité de Jumelage
- 21** **Culture**
Retour sur les Pistes Gourmandes et la Fête des Vins
Sorties et culture au programme
Exposition
Les rendez-vous à la bibliothèque
- 25** **Témoignages - Ils vous racontent**
Régine Rey : 30 ans de bénévolat pour la commune de Sadirac
- 26** **Communication**
Retour en images sur les réseaux sociaux de la ville
- 27** **Actualités en bref**
- 28** **Expression de la minorité**
- 29** **Démarches et infos :**
Recensement
Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
Procès-Verbal du dernier Conseil Municipal



C'est tous ensemble que nous devons nous battre afin de relever le défi pour sortir de cette situation financière, dont la priorité est l'équilibre budgétaire à la fin de notre mandat et la sécurité de nos usagers.

Chères Sadiracaises, chers Sadiracais,

C'est avec un réel plaisir que nos enfants ont repris le chemin des écoles, 549 enfants sont scolarisés sur les trois groupes scolaires. Quel bonheur d'entendre à nouveau nos enfants jouer lors des récréations, un village sans école est un village qui s'éteint peu à peu. Je souhaite remercier l'ensemble du personnel qui a travaillé activement cet été pour permettre une rentrée dans les meilleures conditions.

À ce jour, 97 % des enfants scolarisés utilisent le service de la restauration scolaire. Ce chiffre est en constante augmentation. Actuellement, c'est environ 600 repas variés et de qualité, qui sortent chaque jour de la cuisine centrale sous la responsabilité du chef, Fabrice Lhairaud et de son équipe.

Je n'ai cessé de vous alerter sur la situation financière de la commune, héritée du mandat précédent. Celle-ci nous a contraint à effectuer des choix drastiques et à réduire de façon significative le fonctionnement tout en préservant la qualité des services, et à reporter des investissements alors qu'ils étaient nécessaires. Nos marges de manœuvre sont très faibles ou quasi-inexistantes, d'où la nécessité d'augmenter les impôts locaux de 13%, décision votée par l'ensemble du Conseil Municipal, minorité comprise. À notre demande, nous avons été reçus par les services de l'État accompagnés de la Direction Départementale des Finances Publiques le 23 Mai dernier pour exposer nos difficultés financières.

M^{me} la Préfète, dans un courrier adressé le 10 Août 2022, présenté en séance du Conseil Municipal

du 13 Septembre, fait la synthèse suivante : « Je constate d'abord que les dépenses de plus 4.2 millions d'euros engagés sur la période 2017 - 2020 avec notamment la construction d'une Halle place Fouragnan, d'une salle multi-activités, et d'un city-stade ont particulièrement réduit les marges de manœuvre financières de votre collectivité et nécessitent désormais de limiter vos investissements, alors même que votre commune a des besoins pressants pour satisfaire à ses obligations en matière scolaire. Je tiens à vous réaffirmer que l'État est à vos côtés pour faire face à vos difficultés ».

Lors du précédent mandat, nous avons fait part de nos craintes. Il nous avait été répondu par l'adjoint aux finances et le Maire de l'époque : « En investissement, il faut être ambitieux et prendre des risques ». Voilà où cela nous a conduit.

Pour parfaire la situation, nous venons de découvrir l'existence de trois emprunts d'un montant de 1.8 million € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, en 2015, à taux révisable, sur une durée de 30 années. Nous n'en étions pas informés, aucun contrat et document n'ont été retrouvés dans nos archives.

Dans ce contexte financier compliqué (et contraint) dont nous avons tous hérité, c'est tous ensemble que nous devons nous battre afin de relever le défi pour sortir de cette situation financière, dont la priorité est l'équilibre budgétaire à la fin de notre mandat et la sécurité de nos usagers (voirie, assainissement, schéma directeur



des eaux pluviales, bâtiments). Nous n'avons malheureusement aucune autre alternative à vous proposer.

Vous pouvez compter sur l'énergie et la détermination de toute mon équipe, dont la frustration a été très grande lorsque nous avons découvert cette situation et compris que nous ne pourrions pas mettre en place nos projets.

Rien n'est perdu d'avance, nous devons continuer dans cette logique d'économies à tous les postes. C'est ensemble (majorité et nouvelle minorité) que nous allons atteindre cet objectif. Nous avons tous hérité de cette situation financière.

M. Claude Camou a souhaité démissionner de son mandat d'élu pour convenance personnelle. Il a participé activement à la remise en conformité de nombreux bâtiments et au fonctionnement du centre de vaccination, ce qui a permis à 25 799 personnes d'être vaccinées.

Le travail des commissions même s'il n'a jamais cessé, bat à nouveau son plein depuis la rentrée. Je rappelle que la composition d'une commission doit respecter le principe de proportionnalité, encore faut-il que la minorité présente des candidats, ce qui n'a pas été le cas pour la nouvelle commission bâtiments et économies d'énergie créée en Septembre dernier.

La covid étant toujours présente, et d'autant plus avec la rentrée et l'arrivée des mauvais jours, je vous invite à rester prudent et à respecter les gestes barrières.

Vous pouvez compter sur mon équipe et moi-même.

Amicalement,
Patrick Gomez, votre Maire.

Départ :



Claude CAMOU :

C'est le cœur lourd que Monsieur Claude Camou démissionne le 30 Août 2022 pour convenances personnelles au poste de premier adjoint au Maire et responsable des services techniques. En 2020 il est nommé premier adjoint par Patrick Gomez. Il occupera son premier poste aux écoles : en tant que responsable des groupes scolaires. Puis c'est de fil en aiguille qu'il a pris en charge les services techniques. À ce titre, il a programmé et supervisé de gros chantiers de mise en conformité des écoles du Bourg, ou celui de la cuisine, ainsi que tous les travaux d'aménagement et d'amélioration des écoles, non conformes depuis des années. Il a également conduit la pose et l'aménagement du préfabriqué sur l'école Théodore Monod, mais aussi l'aménagement et la sécurisation de la voirie avec le responsable de la voirie Monsieur Benoit Lamarque. Durant ces deux années, Claude Camou s'est beaucoup investi dans la municipalité et dans la vie communale. En effet il était toujours à l'écoute des administrés et de leurs problématiques, force de proposition efficace y compris pendant les inondations des 17 et 18 Juin 2021, où lui-même avait été sinistré. Son départ était programmé depuis un certain temps, nous lui souhaitons le meilleur ainsi qu'une bonne continuation dans ses projets futurs.

Arrivées :



Patrick LE BARS :

Sadiracais depuis 18 ans, ce n'est que deux ans après avoir pris sa retraite que Monsieur Patrick Le Bars s'est investi pour la commune. Tout d'abord au sein de l'association de L'USS (Union Sportive Sadiracaise) puis à la suite des élections dans l'équipe de Patrick Gomez. Au sein de la municipalité, il occupe la fonction d'adjoint aux finances et à l'urbanisme. Il a passé 40 ans dans le réseau d'une banque coopérative où il a exercé divers métiers en passant d'assistant clientèle à directeur d'agence. Durant son parcours dans ces différentes agences, il a eu le plaisir au tout début de sa carrière de travailler avec notre ancien Maire et nouvel élu Monsieur Alain Stival durant quatre ans. Depuis le Conseil Municipal du 13 Septembre 2022, Monsieur Le Bars a été élu au poste de premier adjoint, une très lourde tâche compte tenu de l'état de nos finances.



Alain STIVAL :

Ancien cadre bancaire, Alain Stival est aujourd'hui à la retraite, il a été le premier adjoint de Jacky Verdier pendant 6 ans et lui a succédé en tant que Maire pendant 4 mois suite au décès de ce dernier. Puis il a été conseiller municipal dans le groupe d'opposition pendant 6 ans et après avoir participé à la campagne municipale dans l'équipe J'AIME SADIRAC, il a été finalement nommé le Mardi 13 Septembre conseiller municipal suite au départ de Claude Camou. Alain Stival assistera également Patrick Le Bars aux finances, un duo qui fonctionne depuis des années. Son expérience passée nous sera très utile, compte tenu de nos difficultés financières et du défi à relever.



Clémentine JORDAN

Madame Jordan a obtenu son concours de greffier en 2016, et après sa formation, a exercé ses fonctions au Tribunal pour enfants de Blois. Puis elle a été mutée en Mars 2020 à la cour d'appel de Bordeaux sur le Pôle Famille comprenant la chambre de la famille et la chambre des mineurs. Elle avait très envie d'exercer ses compétences au plus proche des citoyens. C'est pour cette raison que Clémentine est ravie d'être arrivée au service État Civil et CCAS de la Mairie de Sadirac et espère apporter sa contribution à nos côtés. Sa volonté ? Faire en sorte que les administrés se sentent bien dans la commune.



Anna JUHEL

Jeune diplômée d'un Bachelor à ICART (école d'événementiel et de management de la culture) Anna remplace Éléonore Després Reiller au poste de chargée de communication et événementiel jusqu'à fin Décembre. Avant son cursus à ICART, Anna a étudié deux années dans le secteur du design à L'Ecole de Condé. Elle a déjà dirigé un événement artistique bordelais : *Nightmess*. Depuis son arrivée, elle a coordonné l'événement *Sadirac Fête les Vins*. Passionnée par le graphisme et l'événementiel, Anna espère continuer à apporter ses jeunes compétences et sa polyvalence au profit de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et le meilleur pour son premier emploi !

La Galette des rois



**Dimanche
29 janvier 2023
à partir de 14h30**

**Salle Cabrales
8 Route de Saint Caprais**

Gratuit sur inscription pour les habitants de la commune de 65 ans et +



Confirmez votre présence au plus tard le 13 janvier 2022, en remplissant et en retournant à la Mairie ce bulletin d'inscription, ou par téléphone au : 05 56 30 62 29

INVITATION

Pour les habitants de la commune de 65 ans et plus.

**REPAS*
&
CONCERT**

Le
Repas
des
ainés

**Dimanche 19 MARS 2023
à partir de 11h30
Salle Cabrales, 8 route de Saint Caprais**

*Repas confectionné par l'équipe restauration de la commune



Gratuit sur inscription, places limitées.
Confirmez votre présence au plus tard le 24 février 2022, en retournant à la Mairie le coupon-réponse ci-dessous ou par téléphone au : 05 56 30 62 29



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LA CDC DU CRÉONNAIS

Je participe à la Galette des Rois le :
29 Janvier 2023

NOM : Prénom :

Age : Téléphone :

Mail :

Je viendrai accompagné-e d'une personne (- de 65 ans et/ou non résidente de la commune) :

OUI NON

Je joins au coupon-réponse un chèque de 15€ établi à l'ordre du Trésor public.

Je souhaite bénéficier d'un service d'aide au transport (gratuit, pour les habitants en incapacité temporaire ou permanente de se déplacer) :

OUI NON

Mairie de Sadirac - 25 route de Créon 33670 SADIRAC - 05 56 30 62 29 - infomairie@sadirac.fr

Je participe au repas des aînés le 19 Mars 2023

NOM : Prénom :

Age : Téléphone :

Mail :

Je viendrai accompagné-e d'une personne (- de 65 ans et/ou non résidente de la commune) :

OUI NON

Je joins au coupon-réponse un chèque de 15€ établi à l'ordre du Trésor public.

Je souhaite bénéficier d'un service d'aide au transport (gratuit, pour les habitants en incapacité temporaire ou permanente de se déplacer) :

OUI NON

Mairie de Sadirac - 25 route de Créon 33670 SADIRAC
05 56 30 62 29 - infomairie@sadirac.fr



Pour l'équipe d'élus municipaux et communautaires de Sadirac, il est essentiel, en complémentarité avec la Communauté de Communes du Créonnais, de vous présenter notre intercommunalité et de relayer son actualité au fil des publications du magazine municipal. Cette rubrique « Mieux connaître » permettra de vous tenir informés des grandes décisions prises, des dossiers en cours, des organismes de gestion de notre vie locale, et du projet de territoire que développe la Communauté de Communes pour le rayonnement de nos territoires. Cette page, nous la souhaitons également pratique afin de mieux vous faire connaître les dispositifs d'aides que vous pouvez solliciter auprès des services communautaires. Bonne lecture !

Benjamin Audureau,

Vice-président de la CCC en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la parentalité.

La compétence développement économique est une compétence obligatoire des EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

Elle s'exerce généralement par le biais de la création et de l'aménagement de zones d'activités économiques et/ ou d'immobilier à vocation professionnelle ou économique.

Les zones d'activités sur le territoire sont privées et la CDC ne dispose que de l'outil Règlement du PLUI pour donner des orientations en la matière.

Le développement économique est piloté par un Vice-Président qui y associe le tourisme, filière importante sur le territoire de même que les cinq autres qui sont : l'agro-viticulture, la construction/rénovation et BTP, le commerce et les services inter-entreprises, le commerce et les services de proximité et la santé/bien-être.

De manière opérationnelle le service Deveco de la CDC s'appuie sur les compétences et l'ingénierie de l'Espace Info Entreprendre (EIE) opéré par le Pôle Cœur Entre-deux-Mers pour accueillir les entreprises quelle que soit leur phase de développement car elles peuvent être accompagnées de la genèse du projet jusqu'à la transmission.



Le Pôle Cœur Entre-deux-Mers est également l'échelon de contractualisation avec la région dans le financement des entreprises mais pas uniquement car l'EIE est un guichet unique sur les possibilités de financement ou de subventions.

De manière spécifique pour pouvoir exercer sa compétence en matière de développement

économique (hors compétence native sur l'immobilier) la CDC doit contractualiser avec la région en respectant les axes du Schéma Régional de Développement.

A ce titre la CDC élabore un règlement d'intervention et soumet à une commission d'attribution les dossiers susceptibles d'être subventionnés. Les représentants des communes participent à cette commission (pour Sadirac Maryse Chiron-Charrier et Patrick Le Bars) de même que les communes sont étroitement associées aux réflexions sur la stratégie et aux outils de diagnostic du territoire (études, bases de données). Dans ce cadre des entreprises sadiracaises où des projets communaux ont été les bénéficiaires de subventions, soit au titre de l'Opération Collective de Modernisation (OCM) comme la boucherie sadiracaise ou grâce aux fonds européens avec la Halle de la place Fouragnan ou la création de jardins partagés.

Plusieurs dossiers d'entreprises de Sadirac sont actuellement à l'étude pour un possible accompagnement par la CDC s'ils sont retenus.

Dernier point important : La CDC du Créonnais pilote les Rencontres d'Entrepreneurs du Créonnais sur des thématiques spécifiques et joue donc un vrai rôle d'animation territoriale.

Suivez l'actualité du territoire
de la Communauté de
Communes du Créonnais
avec l'application



IntraMuros



Ateliers intergénérationnels

Vous êtes sénior et/ou retraité ? Et si à partir de la rentrée 2022-2023 vous accordiez un peu de votre temps pour transmettre vos talents, vos passions et votre expérience aux enfants des écoles de Sadirac. L'objectif des activités intergénérationnelles et de pouvoir réunir des enfants, adultes et aînés autour d'un moment ludique et de partage.

Créer du lien entre les générations, des moments de rencontres pour transmettre les savoir-faire et savoir-être. Lors des ateliers les accompagnants sont toujours en équipe avec un animateur.

LE CLUB DES TRICOTEUSES

Pelotes de laine et aiguilles en main, le club des tricoteuses sera de retour après les vacances de la Toussaint. Fort de son succès auprès des enfants, Anne Pierre sera aidée de deux personnes pour encadrer cet atelier sur le temps de pause méridienne. Ludique et créatif, ce temps permet aux enfants d'apprendre à manipuler la laine et à réaliser des décorations urbaines originales en tricot. Cet atelier a pour objectif de permettre à l'enfant d'utiliser le savoir-faire des séniors sur les différentes manières de tricoter.

Informations pratiques :

Dates et horaires à définir selon vos disponibilités. Créneaux possibles sur le temps de pause méridienne de 12h à 13h30.
A partir du CE1 - groupe de 15 enfants.
École Marie Curie.

NOUVEAU GRAINES D'ARTISTES

Peintures, collages, dessins ou encore mosaïques, dans cet atelier l'imagination n'aura aucune limite et tous les styles sont permis. Une invitation pour découvrir les diverses matières à travers les arts plastiques, essentiels pour stimuler la créativité en réalisant des œuvres individuelles ou collectives. Si vous avez des talents en dessin, peinture, sculpture, venez partager votre technique et sensibilité artistique !

Informations pratiques :

Dates et horaires à définir selon vos disponibilités. Créneaux possibles sur le temps de pause méridienne de 12h à 13h30.
École Théodore Monod.

NOUVEAU JARDINIERS EN HERBE

Vous avez la main verte ou appréciez prendre le temps de cultiver un potager ? Venez jardiner entre générations, partager un moment convivial et de détente. Topinambour, panais, rutabaga.... Les légumes oubliés ressortent de terre et se cultivent au jardin partagé du Bourg pour le plus grand plaisir de nos jardiniers en herbe !

Informations pratiques :

Dates à définir selon vos disponibilités, horaires sur les temps périscolaires de 16h à 18h45. Créneaux possibles sur le temps de pause méridienne de 12h à 13h30.
Écoles de Sadirac Bourg.

NOUVEAU CONTE-MOI UNE HISTOIRE

Conteur ou conteuse, ouvrons la grande valise des livres, des poèmes ou celles des photographies, anciennes cartes postales qui racontent une histoire, pour à voix haute raconter, mimer, et ensemble plonger dans un univers imaginaire. La lecture à haute voix est indispensable pour améliorer le vocabulaire et faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Informations pratiques :

Dates à définir selon vos disponibilités, horaires sur le temps de pause méridienne de 12h à 13h30.
Écoles de Sadirac Lorient et du Bourg.

Renseignements et contacts

Pour tout renseignement et pour vous inscrire contactez Anne-Pierre BORDET en charge de la coordination de la vie scolaire et périscolaire :
scolaire-periscolaire@sadirac.fr
05 56 30 62 29

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS PROPOSER
VOS IDÉES D'ATELIERS SI VOUS SOUHAITEZ
PARTAGER ET TRANSMETTRE VOTRE PASSION
À LA JEUNE GÉNÉRATION !**



Une Ville sous vidéo protection



Vendredi 30 Septembre ont été inaugurées les premières caméras de vidéo-surveillance de la commune. Ces caméras ont été installées suite à de nombreuses infractions commises notamment sur les espaces et les biens publics.



Les dépôts d'ordures et d'encombrants dans les espaces publics et la voirie se multiplient. Certains usagers considèrent notre commune comme une déchetterie à ciel ouvert. L'évacuation de ces déchets représentent des coûts supplémentaires sur le budget communal. Pour mettre fin à ce fléau, la commune fait appel à votre civisme et vous invite à appeler la gendarmerie ou la police municipale.

Pour Rappel :

Le dépôt d'objet ou d'ordure transporté à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé est considéré comme une infraction et entraîne une contravention de 5^{ème} classe à hauteur de 1500€.



Les incivilités dans la commune ne font qu'accroître. De la simple agression verbale, en passant par les nuisances sonores déclenchées par l'utilisation de tondeuses aux heures non autorisées, ou bien encore la casse volontaire de bouteilles de verre devant nos écoles comme observé récemment au City park.

Horaires travaux de jardinage ou de bricolage :

**Lundi - Vendredi :
8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30**

**Samedi :
9h00 - 12h00 / 15h00/19h00**

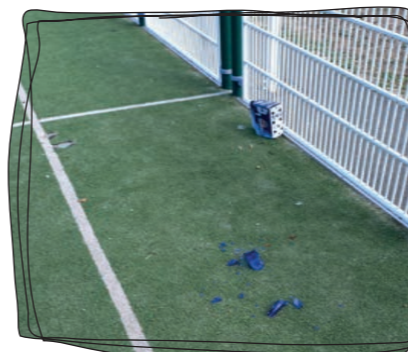
**Dimanche & Jours fériés :
10h00 - 12h00**



Les caméras ont été installées sur deux points stratégiques : la première se situe au niveau de l'école du Bourg, la deuxième, elle, se loge au niveau de la Halle.

Ces deux caméras de surveillances sont dotées d'un lecteur de plaque d'immatriculation y compris la nuit, nous permettant rapidement de remonter la trace des fauteurs de trouble.

Ce dispositif de sécurité sera dans un avenir proche développé sur la commune à plus grande échelle.



Travaux sur l'école du Bourg



Une grande partie des réalisations des travaux de construction, d'entretien et de rafraîchissement ont eu lieu cet été et depuis la rentrée au groupe scolaire du Bourg.

LA CUISINE :

Extension de la cuisine du Bourg avec la création d'une passerelle en acier la reliant au nouveau préfabriqué. La passerelle a été fabriquée et installée par deux de nos agents du service technique avec de l'isolant et du placo début Août.



Passerelle entre cuisine et préfabriqué vue extérieure



Passerelle vue depuis le couloir de la cuisine



Bâtiment cuisine angle matérialisé

À l'extérieur...

Par mesure de sécurité et de visibilité, nos services techniques ont matérialisé les deux angles du bâtiment donnant sur la voie d'accès au terrain de rugby par l'installation de deux poteaux en bois habillés de noir et de jaune. Ces derniers ont été fixés au sol et au préfabriqué.



Passerelle vue du préfabriqué

À l'intérieur...

Des oculi ont été insérés sur les deux portes reliant la cuisine et le réfectoire de l'école. Ces ouvertures vitrées permettent un apport de lumière naturelle côté cuisine mais surtout, elles permettent aux usagers d'avoir un visuel de part et d'autre des portes pour en sécuriser le passage.



Oculus porte de la cuisine

LES ÉCOLES DU BOURG :

Afin de préparer au mieux la rentrée des classes, divers travaux ont été effectués dès le mois de Juin et durant tout l'été...

École Maternelle :

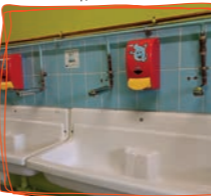


Casiers poncés et repeints

- ⇒ L'ensemble des casiers des classes de Petite et Moyenne Section ont été poncés et repeints.
- ⇒ Les ampoules et néons défectueux ont été remplacés.
- ⇒ Les mitigeurs des toilettes ont été changés par des robinets temporisés à l'école maternelle (bien plus hygiénique).
- ⇒ Les charnières des portes de placards sur deux classes maternelles ont été contrôlées.
- ⇒ Réfection des sols entre le préau et la cour, mais aussi dans le couloir de la maternelle.



AVANT Ancien mitigeur



Robinet temporisés

Certaines gouttières ont été refaites. Une partie des cheneaux d'eau pluviale ont reçu un traitement curatif. Des fuites d'eau sur la toiture ont également été réparées.



Sols avant réfection



Réfection des sols couloir maternelle



Réfection des sols entrée de classe

École Élémentaire :

- ⇒ Le sol endommagé de la classe d'un des préfabriqués de l'école du Bourg a été renforcé. Des travaux de découpe ont été nécessaires afin d'avoir un accès à la partie affaiblie du plancher. Ce dernier a ensuite été consolidé par la pose de chevrons et de plaques de bois.
- ⇒ Des volets roulants sur l'école élémentaire ont été réparés ainsi que les butées des volets.



Butée volet

Ensemble du Groupe Scolaire :



Film UV de protection

- ⇒ Application d'un film UV de protection sur les fenêtres les plus exposées au soleil et à la chaleur. Pour ces travaux, la Mairie a fait appel à un prestataire extérieur.
- ⇒ Nettoyage à haute pression des éléments extérieurs ainsi que vérification et resserrage des boulons de l'ensemble des structures de jeux.
- ⇒ Hydrocurage et réparation de tuyauterie extérieure du réseau d'évacuation des eaux usées.
- ⇒ Le portail du périscolaire a été fixé.
- ⇒ Comme chaque année, toutes les classes du groupe scolaire ont été entièrement vidées et nettoyées avant la rentrée.



Jeux extérieurs nettoyés à haute pression



LES TRAVAUX À PRÉVOIR SUR L'ÉCOLE...

- ⇒ La climatisation ne peut pas être changée actuellement car le budget ne peut absorber pour le moment une telle dépense.
- ⇒ Un devis a été demandé concernant les volets roulants de l'école élémentaire du Bourg.
- ⇒ Les éclairages économes n'ont pas pu être changés à ce jour. Un diagnostic est en cours auprès du SDEEG.
- ⇒ Une fuite sur le réseau de chauffage a été identifiée : le problème sera résolu avant la fin de l'année.
- ⇒ Le compteur d'eau des écoles est sous dimensionné par rapport aux espaces qu'il alimente.



Compteur d'eau école

AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

La société SOCOTECH, chargée de la vérification et de la conformité des installations électriques, a réalisé le contrôle annuel de l'ensemble des bâtiments de la commune.

Bâtiments publics : Les installations de ventilations VMC ou CTA ont été réparées.

Vestiaires du Dojo : réalisation de travaux d'entretien et de réparation d'une partie du réseau chaufferie et plomberie avec remise en conformité des installations concernées.

Voirie seconde tranche des travaux comprenant : (voir p.10)

⇒ Réfection intégrale à neuf d'une partie de la route en amont et aval du chemin de Brogeon du 24/05 au 18/06/2022.

⇒ Réfection de la voirie suite aux affaissements de la chaussée sur la route de Créon du 18/07/2022 au 05/08/2022.

Travaux de reprofilage, curage, renforcement des accotements avec mise en place de bordures béton et revêtement bicouche de la chaussée sur le chemin du Menusey, du 05/09 au 26/09/2022.

Musée : Par souci d'engagement écoresponsable, une grande partie des spots halogènes ont été remplacés par des leds.



Spots leds musée

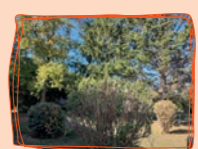
Banque Alimentaire : des meubles muraux de cuisine généreusement offerts par Claude Camou ont été installés dans le local de la Banque Alimentaire.

Élagage :

- ⇒ Taille des buissons derrière le presbytère et La Poste.
- ⇒ Au lotissement le Grand Pierre : évacuation d'une partie d'un peuplier qui est tombé suite à des vents violents le week-end du 9 et 10/04/2022. Il faudra prochainement arracher les racines et reboucher les trous.



Meubles cuisine banque alimentaire



Taille buisson



Élagage



Voirie



Chemin de Brogeon

Cette année, nous avons mis l'accent sur les travaux d'enrobés. Nous avons refait la couche de roulement de plusieurs chemins : chemin Brogeon, chemin de Pelisse / Le Bon Coin, le carrefour du Grand Verdus et chemin de Pichebin. Nous avons privilégié ces travaux car l'entretien de ces quatre zones prenaient beaucoup de temps. Bien sûr, nous savons qu'il y a encore beaucoup de routes très abîmées. Nous avons également privilégié les zones où il y avait des problèmes d'évacuation des eaux pluviales qui ont érodé les talus (chemin de Piron, chemin de la Porterie).



Chemin de Pelisse



Chemin de Pelisse Le Bon Coin



Chemin de Pichebin

Depuis plusieurs années, le chemin de Landot était juste empierré ce qui était très pénible pour les riverains de cette voie. Nous avons procédé à l'application d'un revêtement de type bicouche. Cette année le fauchage coûte beaucoup plus cher car l'entreprise qui nous le fait subit elle aussi les augmentations du prix du gasoil et nous le répercute sur le prix au mètre linéaire.



Chemin de Landot

Les années antérieures nous dépensions 12 500 € pour un passage et nous en faisons deux, cette année un passage nous coûte 17 000 € et le budget fauchage n'a pas augmenté. Nous allons courant Octobre procéder au fauchage de certaines zones dangereuses comme la route de Créon. La société Eiffage a repris certains travaux réalisés l'année dernière qui n'ont pas tenu ou ce sont vite détériorés (exemple chemin de Menusey). Petit à petit, nous essayons d'avoir des routes correctes même s'il en reste encore beaucoup à rénover y compris des travaux d'aménagement de voirie.



Chemin de Menusey



Assainissement

Le schéma directeur des eaux usées de la commune s'est terminé au mois de Mai. Il a démontré que de nombreux m³ d'eaux parasites inondaient le réseau d'assainissement et surtout la station d'épuration. Il existe deux types d'eaux claires parasites : les eaux claires parasites météoriques (ECPM), c'est-à-dire les eaux de pluie, et les eaux claires parasites permanentes (ECP), issues des nappes phréatiques. On parle d'eaux claires parasites quand celles-ci se retrouvent dans le réseau d'eaux usées. Un dysfonctionnement que rencontrent de nombreux réseaux, et qu'il convient de limiter. Des campagnes de mesure sur les nappes hautes et nappes basses ont été réalisées durant cette étude. Des tests à la fumée ont également été réalisés sur des branchements d'assainissement chez des particuliers. Ces tests ont démontré que certains réseaux d'eaux pluviales de particuliers étaient branchés sur le réseau d'assainissement de la commune. La société Altéreo qui a réalisé l'étude, a proposé un programme de travaux sur 12 ans. Les travaux sur la route de Créon rentrent dans ce programme. Mais surtout, nous allons pouvoir demander des subventions pour faire d'autres travaux.



FESA FASA !



La 1^{ère} édition de la Fête des Savoir-Faire de Sadirac s'est déroulée le : **Samedi 4 Juin 2022 sous la Halle André Lapaillerie**

Accompagner, soutenir et fédérer les entreprises de notre commune est au cœur des préoccupations de la municipalité.

À ce titre, la commission du développement économique a souhaité organiser un temps fort des savoir-faire des entreprises sadiracaises, pour favoriser les échanges et les rencontres avec les habitants.

Nous tenons à remercier chaleureusement les entreprises qui ont répondu présentes à cette première édition : **KEEP SAFE, GARAGE FERNANDEZ - Citroën, Georgette MagritteS, Au Poirier-DE CROTY CORALIE, DUCOS PAYSAGE, CREATION COUTURE, LEG CONCEPT, CHÂTEAU THIOULET, CTA, LAWEN CREATIONS, RHOSE ; CHROM ET SENS**, ainsi qu'Alain Zabulon président de la Communauté des Communes du Créonnais et Chrystèle Codognotto présidente du Club Entreprises Cœur Entre 2 Mers.

Sans oublier le groupe **Flora Estel** qui nous a transporté dans la chaleureuse ambiance des clubs de jazz des années 50.



Nous en profitons pour vous annoncer que la prochaine édition aura lieu le 3 Juin 2023. Toute entreprise souhaitant participer à cette 2^{ème} édition peut d'ores et déjà s'inscrire.

N'hésitez pas, demandez votre bulletin de participation.

Contact :
ma.chiron-charrier@sadirac.fr

Enfin un distributeur à Sadirac !

Annoncé dans notre programme de campagne, c'est un évènement que nous attendions depuis longtemps et qui s'est concrétisé le 4 Juin à l'occasion de la **Fête des Savoir-Faire de Sadirac : l'inauguration du distributeur de billets de notre commune.**

Il n'y avait jamais eu de distributeur automatique de billets à Sadirac, obligeant les administrés à se déplacer vers Créon ou Saint-Caprais-de-Bordeaux pour se pourvoir en liquidités. Aujourd'hui ce temps est révolu !



Portraits de commerçants

« CHÉRIE N'oublie pas le pain » : Enfants du pays, Timothé et Camille prennent la relève de la boulangerie du Bourg !



Passionnés et riches de leurs premières expériences professionnelles, les deux jeunes entrepreneurs vous proposent depuis l'ouverture de leur boulangerie début Octobre : **du pain et des pâtisseries faits Maison**. Une volonté pour ces deux jeunes : créer un lieu d'échange et de partage en proposant en plus de la boulangerie, un service de thé et café en terrasse. Dynamiques

et très enthousiastes, une chose est sûre c'est que nos deux nouveaux boulangers ne craignent pas d'avoir du pain sur la planche !

Camille et Timothé
10B route de Lignan - 33670 Sadirac
05 56 30 31 05

Ce n'est qu'un aurevoir

Après de nombreuses fournées, nous souhaitons une belle continuation à M. et Mme Rollin qui ont décidé de vendre leur activité et de partir dans la réalisation de nouveaux projets. Merci à eux pour l'attention qu'ils ont mis dans la gestion de ce commerce de proximité, si indispensable pour le dynamisme de notre commune.



Quand la Fête des Savoir-Faire de Sadirac prend tout son sens....

Deux jeunes entrepreneuses : Primeur Au Poirier et Georgette MagritteS se sont rencontrées lors de la 1^{ère} édition de la Fête des Savoir-Faire de Sadirac, organisée par la municipalité le 4 Juin dernier.

Véritable institution, *Au Poirier* devient *Au Poirier-Decroty Coralie*. Son créateur Roger Poirier a pris sa retraite et a décidé de léguer le flambeau à sa fille Coralie, qui pleine d'ambition souhaitait relooker son commerce. Sa rencontre avec Graziella est donc tombée à pic !

Georgette MagritteS elle, proposait au départ ses services aux particuliers, mais cette rencontre lui a permis d'étendre son offre aux professionnels, en termes de décoration d'intérieur, conseil en agencement et home staging.

Cette rencontre de savoir-faire a débouché sur une collaboration 100% Sadiracaise.



Georgette Magrilles - 06 10 63 00 01 - georgettemagrilles@gmail.com
Au Poirier-Decroty Coralie 05 57 83 03 48 - coraliedecroty@gmail.com

L'immobilier bouge à Sadirac



Après 12 années passées chez WIT FM en tant que cheffe de pub auprès des professionnels, Marie-Amélie Servole, jeune cheffe d'entreprise sadiracaise, s'est

lancée dans l'immobilier. Cette jeune femme dynamique a rejoint le réseau CAPIFRANCE où elle a bénéficié d'une formation et d'un accompagnement complet.

Empathique et à l'écoute de sa clientèle Marie-Amélie a maintenant à cœur de travailler au service des particuliers pour les aider dans leur changement de vie.

Habitant à Sadirac, elle connaît très bien son marché immobilier, c'est pour cette raison qu'elle a choisi sa ville et ses alentours comme secteur de travail.

Marie-Amélie SERVOLE
06 20 85 47 24
marie-amelie.servole@capifrance.fr



Le CECEM se réunit à Sadirac



Le **CECEM** est un interlocuteur incontournable des institutions locales. Il représente les intérêts des entreprises et agit en faveur du développement économique de notre territoire. Le développement économique est une priorité pour la municipalité, c'est naturellement que nous avons accueilli le **Club entreprises Cœur Entre 2 Mers** le 14 Juin afin qu'il puisse organiser une de leur réunion mensuelle, qui avait pour thème : « le recrutement ».

Ces réunions qui se veulent à la fois studieuses et conviviales, se terminent toujours par le verre de l'amitié qui permet aux participants de continuer à échanger sur différents sujets et faire plus amples connaissances.



Présidente :
Chrystèle CODOGNOTTO - 06 42 53 65 09 - club.cecem@gmail.com

Le Marché de la Halle s'anime !



Vendredi 28 Octobre 2022

Marché de la Halle fête Halloween

Les commerçants du Marché de Sadirac vous accueilleront déguisés pour Halloween. Sur place retrouvez un stand de maquillage gratuit pour transformer vos enfants en vrais petits monstres !



Vendredi 16 Décembre 2022

Loterie de Décembre au Marché

Durant les deux premiers marchés du mois de Décembre, des tickets de tombolas seront donnés par vos commerçants pour tout achat (1 achat = 1 ticket). Le Vendredi 16 Décembre aura lieu une animation où vous aurez la possibilité de gagner des lots grâce à un tirage au sort. Puisse le sort vous être favorable.



De Septembre à Décembre 2022

Le Marché de la Halle en folie : Animations & Concerts

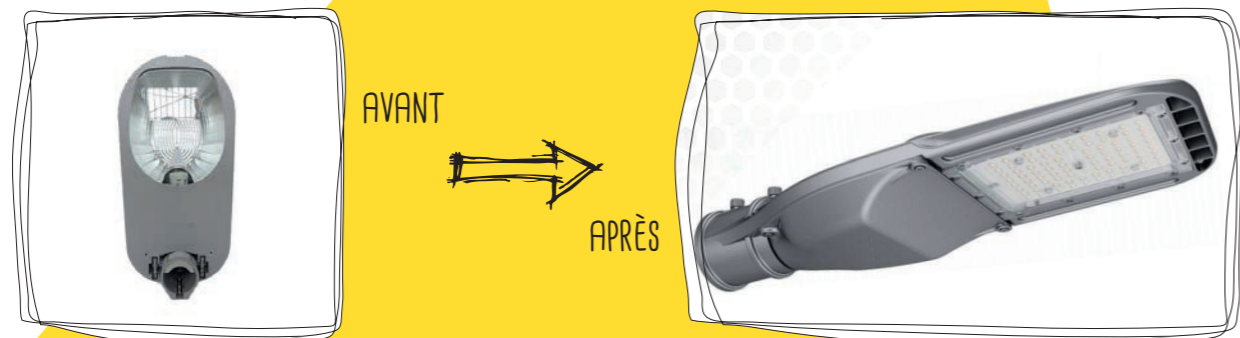
Retrouvez des animations musicales et des concerts lors de certains marchés hebdomadaires. Suivez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram ou encore sur notre site internet pour retrouver toutes les actualités à la Une.

Parlons éclairage public!

La municipalité, consciente des enjeux à la fois écologiques et économiques de l'éclairage public a mis en place un plan de modernisation de ces équipements depuis 2021. En effet, la maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des coûts de l'énergie, la vétusté des installations étant la principale cause de surconsommation.

Nous poursuivons donc le remplacement progressif du parc des luminaires en remplaçant les lampes à sodium haute pression obsolètes et énergivores par des LEDS plus vertueuses qui répondent aux exigences d'économie d'énergie, de durabilité et donc de réduction des coûts.

Le parc d'éclairage public de la commune était constitué de près de 600 lampadaires SHP en 2020, nous en avons remplacé 24 en 2021 et 74 courant 2022.



A titre d'exemple et en termes de consommation électrique (source SDEEG33) :

- ⇒ Une **lampe SHP** de 150w (Sodium Haute Pression majoritairement présente sur Sadirac) **c'est 115€/an**
- ⇒ Une **lampe LED** (équivalent à la SHP) **c'est 34€/an**
- ⇒ Dons **3,4x moins !!**

Se rajoute à cela une durée de vie des LEDS bien plus longue donc moins de risque de panne, ce qui implique une réduction des coûts de maintenance.

Quant à l'investissement, les travaux sont actuellement financés à hauteur de 25% par la commune, les 75% restants par diverses subventions.

Les efforts de modernisation concernent aussi pour 2022, le remplacement des cinq lampadaires autour du dojo devenus hors d'usage.



Autres économies réalisées

- ⇒ Le mât d'éclairage central de l'école du Bourg sera éteint entre **22h00 et 06h00**.
- ⇒ La Mairie est éteinte entre **22h00 et 06h00**.
- ⇒ Extinction de la Halle entre **22H30 et 06h00**.

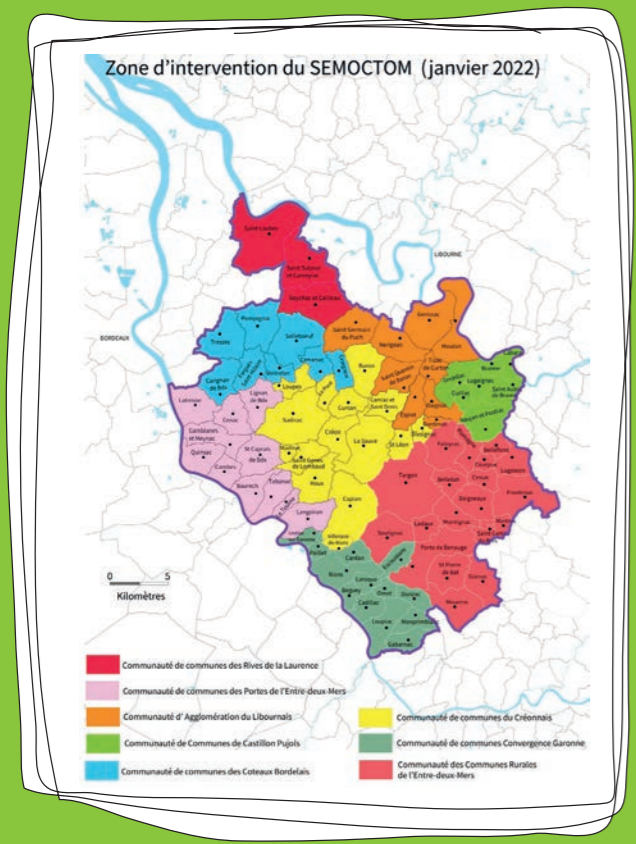
Questions/Réponses sur les interrogations de chacun(e)

- L'éclairage public est-il une obligation ?**
Aucune réglementation ne prescrit un éclairage public obligatoire, il s'agit d'un pouvoir de police du Maire. L'objectif étant de trouver l'équilibre entre d'une part, le sur ou sous éclairage et d'autre part la sécurité publique.
- Est-il possible d'éteindre un lampadaire sur deux, trois etc. ?**
Techniquement non (mis à part si l'on retirait une lampe !) et cela mettrait en cause la responsabilité de la commune. Procéder ainsi pourrait perturber l'observation de la route pour les usagers et augmenter le risque d'accident. A moins de démanteler 1 mât/2 ce qui est un contresens budgétaire.
- Pourquoi a-t-on l'impression que l'éclairage LED éclaire plus blanc et plus fort qu'un éclairage SHP ?**
La LED est victime de sa trop grande efficacité lumineuse ce qui peut amener à un inconfort visuel. Nous avons donc demandé à notre prestataire concernant les futurs équipements, de réduire la température et donc la luminosité des lampes par rapport à ce qui est préconisé.
- Et la coupure nocturne ?**
Poursuivant un triple objectif de baisse des dépenses publiques, d'économies, d'énergie et de préservation de la biodiversité, la commune va dans les prochaines semaines expérimenter une coupure dont la date et le créneau restent encore à définir et feront l'objet d'une communication ultérieure.
- Des chiffres !**
Une coupure 00H/05H uniquement sur les zones résidentielles et le Bourg représente (à coût constant) une facture de :
17 100€/ an sans coupure
11 000€ /an avec coupure
(source SDEEG33)

Soit plus de **6 000€ d'économie** sur une année pour la commune et donc pour le contribuable.

Et si la collecte des déchets était l'affaire de chacun d'entre nous ?!

La collecte et le traitement des déchets sur la commune de Sadirac est gérée par le SEMOCTOM (le Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest).



Il regroupe partiellement ou totalement 7 Communautés de Communes et une partie de la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI).

Il réunit, ainsi, 85 communes et plus de 110 000 habitants.

Les différentes missions du SEMOCTOM sont :

- ⇒ La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés
- ⇒ Les collectes, le tri, la valorisation des matériaux recyclables
- ⇒ La construction et l'exploitation de déchetteries, de recycleries
- ⇒ La collecte et le traitement des déchets valorisables (DEEE, vêtements, mobiliers, huiles, piles, batteries, bois, meubles, etc...)
- ⇒ La collecte et le traitement des encombrants et tout autre déchet
- ⇒ La collecte et le traitement des déchets verts et des biodéchets
- ⇒ La commercialisation des produits
- ⇒ Les actions de prévention et de communication

Le saviez-vous ?

Le secteur des déchets est en profond changement. Son fonctionnement et son financement en sont d'autant plus mis à mal.

Ainsi, il est à noter différents points :

- ⇒ Une très forte hausse des coûts de traitement (aussi bien l'enfouissement que l'incinération)
- ⇒ Une instabilité des prix de vente des matériaux recyclés
- ⇒ Contraintes réglementaires de plus en plus strictes (par exemple réduction de 50% de l'enfouissement à 2025 et interdiction d'enfouir des matériaux recyclables dès Janvier 2022)
- ⇒ Augmentation exponentielle et répétée de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) s'appliquant sur les déchets incinérés et enfouis

Les objectifs établis en matière de réduction et de recyclage sont de plus en plus importants. Ainsi, les buts fixés sont de :

- ⇒ Réduire de 15% les déchets ménagers en 2030
- ⇒ Généraliser le tri à la source des biodéchets en vue de leur valorisation avant fin 2023
- ⇒ Recycler de 65% des déchets en 2030

Tout connaître sur le coût des déchets :

- bac noir: 290€/t en 2022 (+8% en 2020) (270€/t en 2020)
- bac jaune: 170€/t
- borne à verre: 38€/t
- encombrants: 255€/t en 2022 (+27% en 2020) (200€/t en 2020)
- végétaux: 90€/t
- Refus de tri: 320€/t (mauvais tri, erreur...)

La priorité est de réduire les déchets et de trier plus et mieux.

A savoir :

Au 1^{er} Janvier 2023, les habitants du territoire sur lequel le SEMOCTOM est présent (dont la commune de Sadirac) pourront trier leurs déchets selon de nouvelles consignes de tri.

Ainsi, « tous les emballages et les papiers » seront triés et donc à mettre dans le bac jaune.

Les habitants dont les bacs de tri seront trop justes pourront les remplacer.

Tous les habitants de la commune seront informés de ces nouvelles consignes de tri par courrier adressé par le SEMOCTOM à leur domicile sur les premières semaines de Décembre 2022.

Le SEMOCTOM profitera de ce courrier pour vous faire parvenir en même temps le calendrier de collectes 2023.

Tri bien fait, poubelle grise allégée !

Le règlement de collecte vous permet un meilleur tri en quantité et en qualité.

Règles respectées = conditions de travail améliorées

Les emballages recyclables : En plastique : uniquement les bouteilles et flacons. Tous les emballages métalliques. Tous les papiers.

En vrac, sans sac, et sans les emballer : erreur de tri 320€/t. Ne rien déposer en dehors du bac.

les emballages en verre : Bouteilles, pots et bocaux. Pas de dépôts au sol : amendes possibles jusqu'à 1500€.

végétaux, gravats, cartons, appareils électriques... Branchages dans les plateformes communales : renseignez vous dans votre mairie.

les déchets alimentaires : Restes de viandes ou de poisson dans le bac marron. Les déchets alimentaires sont à composter.

les déchets non recyclables : Tout ce qui n'a pas pu être trié, recyclé, composté... Et en sacs fermés !

REFUS POSSIBLE, si : Les règles ne sont pas respectées (mauvais tri, déchets non ménagers...). Le bac est trop lourd ou en mauvais état.

Pour réduire ses déchets : Pratiquons les 5R !

- 1. Refuser :** ce dont on n'a pas besoin. publicités, sacs plastiques, tickets de caisse.
- 2. Réduire :** et adapter sa consommation. gaspillage alimentaire, achats en vrac, acheter moins ou d'occasion.
- 3. Réparer / Réutiliser :** ce qui peut avoir une seconde vie. réparation d'électroménager, de chaussures..., transformer, relooker, vendre au lieu de jeter.
- 4. Redonner :** à la terre. mulching, compostage, broyage.
- 5. Recycler :** tout ce que l'on n'a pas pu éviter. bac jaune, borne à verre, bac textile, et déchetteries, environ 30 possibilités de tri.

Règles de présentation : Pas de sacs, d'objets à côté des bacs OMR (ex. matelas, machine, chaise...). Les gros cartons en déchèterie. Rien à côté des bacs. cartons dans le bac jaune : 170€/t, cartons en déchèterie : 90€/t. Sortez vos bacs la veille au soir et pensez à les rentrer dès le ramassage effectué.

En respectant le règlement de collecte, vous respectez l'environnement et les agents qui ramassent vos déchets. **pensez-y !**

Déchets en dehors des bacs : finie la collecte. Votre bac est trop petit ? Contactez-nous !

Le règlement complet est consultable sur semoctom.com ; rubrique "les collectes".



L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE EN CRÉONNAIS



L'Université du Temps Libre en Créonnais est une association à but non lucratif (loi 1901), créée en 2003 par des bénévoles.

Depuis sa création l'UTLC propose à ses adhérents des conférences, des ateliers, des escapades et plus de 30 activités différentes sur de nombreux domaines.

Malgré la crise sanitaire, l'UTLC compte aujourd'hui presque 600 membres venus de nombreux villages alentours.

Bonne humeur et amitié sont les maîtres mots au sein de l'association.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre :

05 56 30 48 39
(secrétariat)

ou par courriel :
utlcreon@orange.fr

Site : www.utlcreon.org

Siège social :
Mairie de Créon - BP 49
50, place de la Prévôté
33670 CRÉON

PROGRAMME SAISON 2022/2023 La Maison du Tilleul

Adhésion aux Amis du Tilleul 10€

Samedi 26 Novembre 2022

10H/12H - Atelier écriture
Réservation/inscription 10€

Samedi 28 Janvier 2023

14H/17H30 - Atelier « Plume et pinceau »
Écriture guidée et technique mixte d'illustration
Réservation/inscription 20€

Samedi 1^{er} Avril 2023

10H/16H - Atelier Aquarelle pour tout le monde
(40€ adulte/ 20€ enfant) matériel fourni

27 Mai / 3 Juin

10H/16H30 - Stage Arts Plastiques
« SUPPORT/SURFACE » TENSION ET IMPRESSION
Réservation/inscription 55 € x 2 Samedis

17 Juin 2023

Fête du Tilleul

1^{er} et 8 Juillet 2023

10H/16H30 - Stage Arts Plastiques
« SUPPORT/SURFACE » LE GRAND FORMAT
Réservation/inscription 55 € x 2 Samedis

La Maison du Tilleul

14 Route de LORIENT - 33670 SADIRAC/LORIENT

Association les Amis du tilleul

Contact/infos/réservation :

m.peyvieux@orange.fr / 06 68 34 15 56



AGENDA DE LA LUDOTHÈQUE Kaléidoscope

VENDREDIS DES PETITS

Eveil et bien-être, libre jeu, rencontres et échanges entre enfants et adultes.

Réservé aux enfants de moins de 3 ans avec parents ou grands-parents.

Tarifs : 1^{ère} visite de découverte offerte

Tous les Vendredis de 10h à 12h

Ludothèque - 05.56.23.33.53

contact@ludothequekaléidoscope.org

www.ludothequekaléidoscope.org

SOIRÉE JEUX ADOS & ADULTES

À partir de 11 ans. Des thèmes peuvent être proposés selon les soirées.

Le 1^{er} Vendredi du mois de 20h30 - minuit

Tarifs : Gratuit pour les adhérents au Jeu sur Place.

À partir de 11 ans.

Ludothèque - 05.56.23.33.53

contact@ludothequekaléidoscope.org

www.ludothequekaléidoscope.org

SOIRÉE-JEUX AU BREC

Nous nous déplaçons au bar-restaurant de l'Entre 2 Mondes à Créon, un Vendredi par mois de 18h30 à 22h avec tout un tas de jeux de société (uniquement jeu sur table, dès 4 ans) ! Venez jouer en famille ou entre ami(e)s avec la sélection du ludothécaire !

Les Vendredis 28 Octobre / 18 Novembre
9 Décembre / 20 Janvier / 24 Février de 18h30-22h

Tarifs : Sur réservation auprès du BREC.

6€ par personne (une boisson offerte)

BREC Créon - 05.56.81.64.69

contact@entre2mondes.org - entre2mondes.org



LAEP « LA ROULOTTE »

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents a ouvert sur le territoire de la CDC du Créonnais. Ce lieu accueille les adultes (parents, adultes référents, futurs parents) et enfants de 0 à 6 ans. Ce lieu a pour objet de créer la rencontre, l'échange, le partage d'expérience, ainsi qu'un accompagnement dans la fonction parentale, tout cela dans la convivialité et la bienveillance.

Tous les 1^{er} et 3^{ème} Samedi du mois de 15h-18h

Salle Pierre Bosc Lorient (Sadirac)

Tarifs : Gratuit, anonyme et ouvert sans inscription.

Ludothèque - 05.56.23.33.53

contact@ludothequekaléidoscope.org

www.ludothequekaléidoscope.org

VIDE-GRENIER LOISIRS CRÉATIFS

L'atelier de scrapbooking de l'association Kaléidoscope organise un vide-grenier spécial « loisirs créatifs ».

Tarifs : Inscription obligatoire par mail ou tél auprès de la ludothèque, 5€ la table

Dimanche 20 Novembre 2022 de 9h-17h

Salle des fêtes de Blésignac

Ludothèque - 05.56.23.33.53

contact@ludothequekaléidoscope.org

www.ludothequekaléidoscope.org



Retour sur le Forum des Associations 2022

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Le Vendredi 2 Septembre dernier, de 16h à 20h s'est tenu à la salle Cabralès le Forum des Associations 2022. Un grand nombre d'associations sadiracaises ainsi que celles de la Communauté de Communes ont répondu présentes, vous proposant un large choix d'activités parmi toutes les disciplines présentées : sport, culture, environnement, etc.



Un grand MERCI à vous ainsi qu'aux bénévoles d'avoir été présents pour ce rendez-vous associatif incontournable de la rentrée. Durant ce temps fort dédié à la vie associative locale, l'association Zion Perku a réalisé un petit concert de percussions.



Pendant ce moment de partage et d'échange, Monsieur le Maire a remis deux distinctions municipales : une médaille d'or à Madame Régine Rey bénévole depuis 35 ans pour la commune de Sadirac (retrouvez en p.25 le portrait de bénévole sur Madame Régine Rey) ainsi qu'un trophée pour la championne de France de judo sadiracaise : Madame Coraline Pluain. Le Forum s'est terminé par un verre de l'amitié.

NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes à la fête des vins

Ça y est ! Le nouveau Comité des fêtes de Sadirac est en place. Nous avons pu le voir à l'œuvre lors de Sadirac Fête les Vins où le Comité tenait le stand de la buvette pour le plus grand plaisir des petits et des grands qui désiraient se désaltérer avec des softs.

Des projets et événements sont en cours de réalisation et nécessitent l'aide de bénévoles. Pour information, le Comité est à la recherche de petites mains mais aussi de nouvelles idées qui seront également les bienvenues !

Vous avez envie de vous investir dans votre commune et d'organiser des festivités ? Alors n'hésitez plus : c'est le moment de rejoindre le Comité des fêtes.

Contact : Jean-Louis Cellier, comitedesfetessadirac@gmail.com

Séjour à Cabrales pour le Comité de Jumelage

Cette année le Comité de Jumelage fait peau neuve ! En effet il avait été mis en sommeil durant les deux dernières années en raison de la Covid. L'ancien bureau étant démissionnaire, nous avons repris le Comité de Jumelage entre Sadirac et Cabrales afin de le maintenir. Tous les volontaires sont les bienvenus. Par ailleurs, le Comité va bientôt fêter ces 28 années de jumelage en 2023. C'est lors de l'évènement Sadirac Fête les Vins que nous avons accueilli la délégation de Cabrales, avec son Maire M. José Sanchez et la présidente du Comité de Jumelage Pépina Gonzalez ainsi que sept musiciens du groupe musical Les Gaitas de Cabrales.

Le Comité de Jumelage de Sadirac s'est déplacé à Cabrales durant le weekend du 10 et du 11 Septembre 2022 à l'occasion de la Salud, des fêtes religieuses très connues dans la région des Asturies.

Le Samedi matin le Comité a été accueilli par la délégation de Cabrales pour visiter quelques villages pittoresques de la région et ont participé à quelques activités :

- ➔ Visite de villages : Cabrales, Asiegu, etc.
- ➔ Visite d'une cidrerie artisanale
- ➔ Visite d'une église ancestrale datant de 1620
- ➔ Visite d'une cave à fromage (Cabrales est une ville réputée pour la production de fromage)
- ➔ Visite de la Mairie de Cabrales



Cabrales



Cave à fromage



Mairie de Cabrales

Ce n'est qu'une fois les visites terminées et les derniers rayons du soleil couchés, que le Comité a pu fêter avec les habitants de Cabrales la Salud : feux d'artifices en pleine rue, concerts, petits et grands qui dansent et chantent, des groupes musicaux qui déambulent dans les rues jusqu'aux bout de la nuit ! Voilà en quelques mots en quoi consiste les Fêtes de la Salud !

Le Dimanche est un jour où ont lieu une grande partie des commémorations religieuses :

- ➔ Le matin s'est tenu un défilé d'enfants, de jeunes filles, de femmes et d'hommes en costumes traditionnels dans les rues de la ville.
- ➔ Puis a lieu une cérémonie religieuse, où un groupe d'hommes portaient une représentation de la vierge jusqu'à l'Église. Cette cérémonie s'est clôturée par une messe.
- ➔ Avant de partir, le Comité a également visité la Mairie pour finir avec un verre de l'amitié avant de prendre la route vers Sadirac.



APPEL A PARTICIPATION :

Le Comité de Jumelage est la vitrine culturelle et d'échange de la commune. Le Comité c'est aussi de nombreux échanges sportifs, culturels, mais aussi l'opportunité pour nos enfants de réaliser des échanges scolaires et d'avoir pour certain un(e) correspondant(e). L'assemblée générale aura lieu en Décembre, et nous recherchons des bénévoles pour venir nous prêter main-forte afin de continuer dans cette dynamique culturelle et d'échange entre Cabrales et la commune de Sadirac.

RETOUR SUR...

La Piste Gourmande 2022

Vous étiez très nombreux à vous réunir pour la 8^{ème} édition de la Piste Gourmande cette année. Le Samedi 2 Juillet dernier s'est tenu à la maison du patrimoine, un concert reprenant de grands classiques des années 60' de soul, blues et rhythm and blues réinterprétés avec une énergie débordante par le groupe Elise & the Crazy Comets.



Puis la Piste Gourmande nous a fait voyager le 13 Juillet dans des époques et styles musicaux différents, en passant par le jazz New Orléans, avec la fanfare du Bokale Brass Band et par l'univers du bluegrass américain en compagnie de Boom Ditty. Ce 13 Juillet fut une soirée de clôture pleine de gourmandises grâce à tous les exposants culinaires présents mais aussi pleine de surprises avec ce fabuleux spectacle pyrotechnique musical haut en couleur tiré depuis le stade en herbe. La nuit s'était prolongée sur la piste de danse avec des musiques endiablées de DJ Alaska System. Merci à vous tous pour votre présence à ces événements festifs et de partage.

Sadirac fête les Vins



Après trois longues années, c'est le 3 Septembre dernier que Sadirac Fête les Vins a fait son grand retour sous la Halle de Sadirac ! Vous étiez très nombreux à venir fêter les vins pour cette réouverture. Toujours dans un esprit bar à vin, vous avez pu déguster les meilleurs vins du terroir grâce à tous nos viticulteurs de l'Entre-deux-Mers qui étaient présents pour cet événement. La soirée a débuté à 18h00 avec la prestation de la Banda de Gaitas Picos de Europa de Cabrales, pour laisser place au concert de Jazz qui a fait danser petits et grands sur les classiques de Ray Charles, interprété par le groupe : Mayflies Plays Ray Charles.

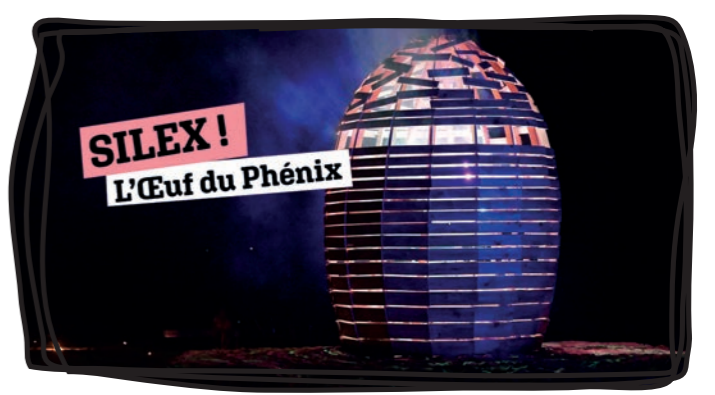


La Ludothèque Kaléidoscope a aussi remporté un vif succès auprès de vos enfants, tandis que les adultes ont pris un aller simple pour Vegas avec l'animation Casino des vins de Invino Event. Viticulteurs et exposants culinaires de l'Entre-deux-Mers étaient tous ravis de pouvoir vous faire découvrir les produits de notre terroir lors de cet événement convivial.



L'Œuf du Phénix ne renaîtra pas de ses cendres !

C'est avec une immense déception que l'évènement de l'embrasement de l'Œuf du Phénix qui devait avoir lieu le 17 Septembre dernier a été annulé pour la seconde fois ! La construction de cet œuf en bois avait eu lieu en Mai dernier et devait pour son final, prendre feu le 14 Mai 2022 dans le cadre idyllique du Château du Grand Verdus. L'embrasement avait été reporté au 17 Septembre 2022 en raison des conditions climatiques non favorables dues aux vents violents. Pour son report, l'Œuf du Phénix ne renaîtra donc pas de ses cendres, car c'est de nouveau pour des raisons de sécurité que l'embrasement n'a pas pu avoir lieu ! En effet, il apparaissait plus raisonnable d'annuler cet événement en raison de la reprise des feux de forêt et la mobilisation générale des pompiers dans le Médoc.



SORTIES ET CULTURE au programme

DES CONCERTS ET DES SPECTACLES pour soutenir la Ligue contre le cancer

DU GOSPEL PUR À L'ÉGLISE SAINT MARTIN AVEC TRINITY GOSPEL !

A l'occasion d'Octobre Rose et pour soutenir la ligue contre le Cancer du sein, vous étiez nombreux à venir ce **Vendredi 14 Octobre 2022 dernier** à l'Église Saint-Martin de Sadirac pour ce concert qui nous a fait voyager sur des airs de Gospel pur.

Composé de trois chanteuses et d'un pianiste, **Trinity Gospel** a interprété les plus beaux standards et chants traditionnels Gospel Afro-Américains. **Un pourcentage de la billetterie du concert sera reversé à Octobre Rose.**



ONE MAN SHOW QUI SWING POUR LE MOIS DES GENTLEMEN AVEC HUGUES LAVIGNE !

Humoriste visuel et hyperactif, Hugues Lavigne vous promet un spectacle qui virevolte, swing et explose !

Le mot one man show prend alors tout son sens. Acrobate, jongleur, danseur, jouant de tous les instruments, qu'ils soient réels ou mimés, grimaçant comme un enfant mettant les doigts dans une prise électrique, Hugues ose tout et n'a peur de rien !

Retrouvez **Hugues Lavigne à la salle Cabralès à 20h30 le Vendredi 4 Novembre** dans le cadre d'un partenariat avec le Mois des Gentlemen. Pour **soutenir la ligue contre les cancers masculins un pourcentage de la billetterie sera reversé au Mois des Gentlemen.**



Ouverture de la billetterie : 24/10/2022 aux horaires de la Mairie.
Tarifs : Adultes : 12€ - Jeunes (-18ans) : 3€ - Pass culture : 9€

WINTER IS COMING... WEEKEND 100% NOËL les 10 et 11 Décembre !

Le Samedi 10 Décembre plongez au cœur de la magie Noël avec deux représentations à la salle Cabralès du spectacle de Noël pour enfants « *Le Cerf aux sabots d'argent* » joué par La Compagnie l'Aurore. Puis le Dimanche 11 Décembre faites place à la fête avec l'incroyable Marché de Noël de Sadirac qui vous réserve pleins de surprises...

➡ Pour les enfants de 6 à 12 ans « *Le Cerf au Sabot d'Argent* » Compagnie l'Aurore - Marionnettes et Clown en liberté

Le marionnettiste Fred est venu pour raconter l'histoire du Cerf au Sabot d'Argent. Mais un chat est venu se coincer dans sa gorge, le laissant sans voix. Par chance, la clown Mona passe par là et va tenter par tous les moyens de l'aider à faire vivre cette histoire, celle d'un vieil homme qui s'ennuie, d'une orpheline en quête d'histoires, et de leur rencontre autour d'un animal qu'on ne trouve que dans les livres d'histoires. Quand son sabot d'argent frappe le sol une pierre précieuse apparaît ! Existe-t-il ? A quoi ressemble-t-il ? Et où peut-on le voir ? Le Cerf au Sabot d'Argent est une fable sur le passage de l'enfance à l'âge adulte, et sur le retour de l'adulte à sa propre enfance.



Interprétation : Caroline Lemignard et Frédéric Vern. Mise en scène : Francois Dubois. Costumes : Marion Bourdil. Création lumière pour la salle : Jean-Christophe Robert

Le Samedi 10 Décembre 2022 à 15h et 17h à la salle Cabrales - Durée : 45 min
Gratuit à destination des enfants de 6 à 12 ans
Sans réservation, information à : infomairie@sadirac.fr - 05 56 30 62 29.

➡ Pour les enfants de + de 12 ans « SOIRÉE ADO » !

Pour bien fêter le début des vacances de Noël, la salle Cabralès se transforme en « Soirée ado » pour les + de 12 ans. L'occasion pour nos jeunes adolescents de se retrouver et de se défouler sur la piste au son de leurs musiques préférées.

Le Samedi 10 Décembre 2022 de 20h à 23h
Gratuit pour les adolescents de plus de 12 ans

➡ Le Marché de Noël de Sadirac édition 2022

Cette année encore, la Halle André Lapaillière va s'illuminer pour le Marché de Noël. Artisans locaux, dégustations, mais aussi de nombreuses animations vous attendent !

Le Dimanche 11 Décembre à partir de 10h
sous la Halle André Lapaillière



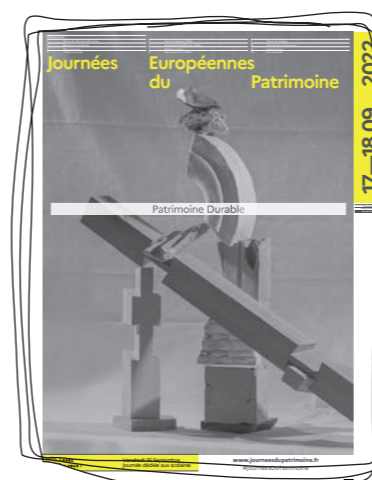
Festival Céramique en Fête

La 35^{ème} édition du Festival Céramique en Fête, les 11 et 12 Juin 2022 a connu un vif succès avec le marché de 40 céramistes venus de tous horizons, et de nombreuses animations : ateliers modelage pour enfants, émaillage et cuisson raku, conférence de Pierre Régaldo et contes à la bibliothèque, l'intronisation de nouvelles « cruches » de Sadirac, un concert gratuit offert par la municipalité, etc...



La magnifique exposition «**Mémoires fossiles**» de l'invitée d'honneur du Festival **Bénédicte Vallet** composée de sculptures de porcelaine tissées a suscité l'admiration de nombreux visiteurs.

Ce succès ne s'est pas démenti tout au long de l'exposition jusqu'au 18 Septembre.



Les Journées Européennes du Patrimoine

Ce sont déroulées les 17 et 18 Septembre.
A cette occasion, le musée a ouvert ses portes de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Il fut proposé au public deux visites commentées gratuites, présentant les différentes collections du musée : archéologique, contemporaine et temporaire. Les visiteurs sont venus en nombre.



EXPOSITION LE TEMPS DES HOMMES

Depuis le 12 Octobre et jusqu'au 23 Décembre 2022, l'espace musée vous propose de découvrir l'exposition **LE TEMPS DES HOMMES, sculptures céramiques de Martine Le Fur.**

Dans sa création, Martine Le Fur travaille le grès et les engobes, avec des matières le plus souvent ramassées dans la nature pour être au cœur de l'expression. Elle aime mélanger différentes terres, les enrichir d'éléments composites et improbables, afin d'obtenir des surfaces riches et étonnantes, dans un dialogue avec les matières.



LES RENDEZ-VOUS à la bibliothèque...

2022



LECTURE MUSICALE « LE RETOUR DE CORNEBIDOUILLE » AVEC FRED JOUVEAUX

C'est le grand retour des aventures de la sorcière Cornebidouille. L'occasion de venir découvrir, écouter et partager le plaisir des histoires de Cornebidouille, célèbre album de la littérature jeunesse.

Le Mercredi 19 Octobre à 15h à la bibliothèque
À partir de 6 ans



CONFÉRENCE LITTÉRAIRE « BLAISE CENDRARS, SON ŒUVRE ET SES VOYAGES » DE FRÉDÉRIC DUFOURG

« Une biographie mouvementée, violente et fantaisiste. Lectures d'extraits, collaboration avec les peintres, résumé d'un roman fascinant qui prépare le terrain à Louis Ferdinand Céline... ».

Le Samedi 29 Octobre 10h30 à la bibliothèque
Tout public



CONTES DE NOËL ET LECTURES MUSICALES AVEC BLOP

Autour des albums « Pile Poil » de Birdie Black et Rosalind Beardshaw et « Une aventure de Violette Mirgue : une semaine pour sauver Noël » de Marie-Constance Mallard, venez découvrir la magie de Noël

Le Mercredi 7 Décembre 15h à la bibliothèque
À partir de 4 ans

2023



SPECTACLE FAMILIAL ET MUSICAL « HISTOIRES GLACÉES » CRÉE PAR LA CIE 100 DÉTOURS

Avec Hélène Villot, musicienne-comédienne (accordéon, chant et petits instruments)

Le Mercredi 11 Janvier 15h à la bibliothèque
À partir de 4 ans



LECTURE THÉÂTRALISÉE « LES GENS »

Une visite déjantée de l'univers de Claude Bourgeyx et Didier Delahais
Textes de Dominique Garras et mise en scène de Laure Dallet

Le Samedi 21 Janvier 20h30 à la bibliothèque
À partir de 14 ans



LES MERCREDIS CONTÉS

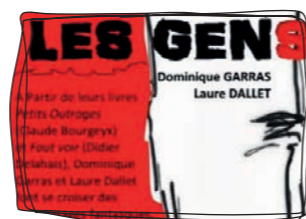
Le Petit pain croustillant avec Josiane Millot

Petit pain croustillant ne veut pas être mangé. Il quitte la maison et roule, roule petit pain, il roule sur le chemin mais là-bas au tournant l'attendent des gourmands...

Le Mercredi 8 Février 15h à la bibliothèque
Dès 4 ans

17 Octobre 2022 - 13 Février 2023

Dans le nouvel espace de l'étage de la bibliothèque : toutes les animations sont libres et gratuites et se font sur réservation au 05 56 30 61 17 ou bibliotheque@sadirac.fr



Portrait de bénévole Rencontre avec Régine Rey

Régine Rey, bordelaise pure souche, est arrivée à Sadirac il y a plus de 40 ans et n'en est jamais partie. Foncièrement altruiste, elle n'a pas attendu d'être à la retraite pour rentrer dans le milieu associatif ! Après 30 années d'investissement pour sa commune en tant que bénévole, c'est très surprise et émue que le Vendredi 2 Septembre dernier lors du Forum des Associations, Régine a été récompensée pour son parcours dans le milieu associatif, en recevant une médaille d'honneur ! On pourrait dire que Régine Rey a fait des missions de bénévoles presque toute sa vie !

« Tout a commencé à cause ou grâce à mon mari -rires- et de sa passion pour le foot ! On a inscrit notre fils quand il a eu 7 ans dans un club et c'est ainsi que le foot est devenu une activité familiale. Je suis donc, de fil en aiguille, devenue bénévole dans ce club où mon fils jouait, et ce, pendant deux ans. Il faut savoir que j'ai été comptable toute ma vie moi ! Pour trois entreprises différentes, dont 25 ans passé chez Renault avant de prendre ma retraite. Donc m'investir pour mon fils, pour ce club, ce n'était que du plaisir ! Je lavais les maillots, j'emmenais les enfants aux matchs, j'organisais les goûters etc. et cela me permettait de passer des moments précieux avec mon fils. J'y trouvais un certain équilibre. »

Après ces deux années dans le foot, c'est en 1987 que son fils décide de se mettre finalement au judo. Régine continue de soutenir son fils dans sa passion et devient bénévole dans ce club. Depuis 1987 jusqu'en 2020, elle s'est impliquée dans ce club de judo, et pas qu'un peu, puisque son fils a fait carrière dans le sport en devenant professeur de judo ! « Au judo je faisais plutôt du travail de bureau, je recevais les parents, je gérais des problèmes administratifs, l'organisation d'événements pour l'association de judo etc. C'était stimulant et j'avais le sentiment de me sentir utile. » Maman dévouée, elle n'a cessé de croire en son fils et en les valeurs du bénévolat, du partage et du don de soi. C'est pour cela qu'après sa grande carrière chez Renault, c'est à 56 ans que Régine prend sa retraite et décide de s'investir encore plus dans le milieu associatif.

Attachée à sa commune, elle entend qu'il manque des bénévoles et rentre en 2020 avec l'arrivée de la Covid dans l'ASS : L'Action Sociale



Sadiracaise. Cette petite association organise la Banque Alimentaire mais aussi une Braderie hebdomadaire. « On récupère des vêtements dont les gens ne veulent plus, on les trie et les désinfecte, puis on les met sur cintres. La Braderie de l'ASS ouvre tous les Mardis et un Vendredi sur deux en alternance avec la Banque Alimentaire. Le principe est de vendre ces vêtements et de leur donner une seconde vie à des prix très bas et très attractifs allant de 2€ à 5€. L'argent récolté est reversé aux bénéficiaires sadiracais de la Banque Alimentaire et sert à offrir à ses bénéficiaires des petits cadeaux, comme des produits spéciaux, des bons cadeaux pour aller chez le boucher, etc. pour compenser ce qu'ils n'ont pas. Et puis on ne fait pas que remplir des sacs, donner à manger ou vendre des vêtements ! On est là pour les gens, certaines personnes sont très seules, nous sommes à leur écoute, certains ont besoin de parler ou simplement d'être écoutés ». Le rôle de bénévole au sein de l'ASS va au-delà de ce que l'on peut penser, et le problème c'est qu'il n'y en a pas assez. L'ASS est en manque de petites mains, en effet il n'a pas assez de bénévoles, par ailleurs la Banque Alimentaire et la Braderie n'auraient jamais vu le jour sans eux.

Régine lance un appel aux généreux et aux philanthropes : « Rejoignez-nous, devenez bénévoles, venez donner un peu de votre temps pour aider les autres. Vous ne soupçonnez pas le nombre de gens qui se sentent si seuls et qui sont dans le besoin, on compte sur vous ».

En bref

Retour en images sur les réseaux sociaux de la ville



Mairie de Sadirac
20 juillet

INCIVILITÉ - Vol de panneaux travaux

A deux reprises les services municipaux ont retrouvé des panneaux de travaux au stade synthétique. Ces derniers ont été subtilisés à l'aide d'un caddie par des individus... qui ont cru faire une bonne affaire par ce vol de bien public !

Nous vous rappelons que le vol et la dégradation de panneaux de signalisation sont susceptibles d'entraîner des sanctions. Ce type de comportement représente un grave danger pour la sécurité rout... Voir plus

PANNEAUX TRAVAUX
EN SOLDE
-50%
DERNIÈRE DÉMARQUE AU STADE SYNTHÉTIQUE

La dégradation et le vol de panneaux de signalisation sont susceptibles d'entraîner des sanctions.

Celine Dollé, Cecile Ruchon et 8 autres personnes
3 commentaires 11 partages

Mairie de Sadirac
Publié par Jaime Sadirac · le 17 août à 11:54

COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LES POMPIERS D'HOSTENS

Bravo et merci à tous pour tous vos dons de packs d'eau pour nos pompiers ! Vous pouvez toujours faire des dons de barres de céréales, de berlingots de lait concentré et de pâtes de fruit pour redonner de la force à nos soldats du feu. Mai... Voir plus

DONS DENRÉES ALIMENTAIRES
Pour les pompiers d'Hostens
A partir de Mardi 16 Août

À DÉPOSER EN MAIRIE AUX HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE DE SADIRAC
25 rte Créon, 33670 Sadirac
05 56 30 62 29

Lundi : 09:00 - 12:30
13:30 - 19:00
Mardi à Vendredi : 09:00 - 12:30
13:30 - 17:00

675 Personnes touchées 4 Interactions -1.9x plus faible Score de diffusion

Mairie de Sadirac
Publié par Jaime Sadirac · 5 août

ARRÊTÉ INTERDISANT LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons que la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique. Vous pouvez consulter l'arrêté n°04/2022 à la une sur notre site : <https://www.mairie-sadirac.fr/>

Be RAPPEL Er

La consommation d'alcool sur la voie publique est interdite

Pour plus d'informations, consultez l'arrêté n°04/2022 sur l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique.

1 698 Personnes touchées 238 Interactions +1.4x plus élevé Score de diffusion

Mairie de Sadirac
Publié par Jaime Sadirac · le 22 août à 19:43

NOUVEAU - BOÎTES EN INOX RÉUTILISABLES POUR LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Découvrez à partir du Lundi 22 Août vos nouveaux contenants en inox pour le portage de repas à domicile. Ils sont :

- Réutilisables
- Lavables au lave vaisselles (ne pas retirer le joint en caoutchouc du couvercle)

... Voir plus

NOUVEAUTÉ
Le service de portage à domicile fait peau neuve !

Terminé les déchets en plastiques ! Faites place à la barquette en inox

INFOS PRATIQUES

Congélateur Lave Vaisselle Micro ondes Four

998 Personnes touchées 34 Interactions

Mairie de Sadirac
Publié par Jaime Sadirac · le 26 août à 14:00

COLLECTE DE BOUCHONS EN LIÈGE - SOUTENIR L'ASSOCIATION AGIR CANCER GIRONDE

Pour soutenir l'Association Agir Cancer Gironde, vous pouvez déposer à recycler vos bouchons en liège et en matière synthétique dans un des trois points de collecte :

- Mairie de Sadirac
- Salle Cabrales
- Au Marché les Vendredis

... Voir plus

POINTS DE COLLECTE BOUCHONS DE LIÈGE

- EN MAIRIE
- SALLE CABRALES
- AU MARCHÉ LES VENDREDIS

Pour soutenir l'association Agir Cancer Gironde, déposez à recycler vos bouchons en liège et en matière synthétique dans un des trois points de collecte cités plus haut.



Un journal numérique pour suivre les actus périscolaires !

Pour cette rentrée, le service périscolaire lance un petit journal regroupant les trois accueils périscolaires de l'école maternelle Pierre Perret, l'école élémentaire Marie Curie et primaire Théodore Monod. Ce dernier sera destiné aux familles des enfants inscrits en accueil périscolaire. Il sera disponible de façon numérique le dernier Vendredi avant chaque vacance. Il a été baptisé « *Les Actualités des 3 Accueils Périscolaires de la commune* ».

Une grande championne Sadiracaise en devenir !



A onze ans, Oihana nous offre déjà un petit palmarès de victoires dans le milieu équestre. En effet, le cheval et Oihana ça ne fait qu'un, il s'agit là d'une grande histoire d'amour puisqu'elle monte depuis l'âge de trois ans ! En 2020, Oihana apprend qu'elle est atteinte de diabète de Type 1, mais cela ne l'a pas empêché de continuer à s'adonner avec rigueur à sa passion.

de poney : *Generali Open de France*, à Lamotte-Beuvron.

Pour ce championnat, Oihana concourt sous les couleurs des *Écuries les Hauts de Bordeaux* avec son équipe *Gaby et ses drôles de dames*, constituée d'un garçon de 8 ans et de trois filles de 11 ans et de 12 ans. C'est avec sa fidèle ponette Bagatelle de Civry, qu'elle participe le 13 et 14 Juillet 2022 à l'épreuve de qualification par équipe Poney 2D cadets et moins. Lors de la finale le 15 Juillet, seul trois équipes font un sans-faute et doivent réaliser un dernier parcours d'obstacle (barrage) pour être départagés. À l'issue de ce championnat, l'équipe d'Oihana arrive en troisième position sur 28 équipes participantes.



On félicite Oihana et son équipe qui obtiennent sur le podium une place très honorable compte tenu de leur jeune âge.

Elle a fait ses débuts en 2016, aux *Écuries les Hauts de Bordeaux* situé à Latresne et c'est Mélanie Gide, enseignante aux *Écuries Les Hauts de Bordeaux* qui suit la jeune fille depuis ses débuts.

En 2018, à l'âge de sept ans, Oihana et Galaxy le Shetland réalisent leur première compétition de saut d'obstacle. C'est au cours des années 2021 et 2022 qu'elle participe à plusieurs concours de sauts d'obstacle : *DHC à Saint-Genès-de-Lombaud*, *Lège Cap Ferret*, *St Seurin sur l'Isle*, etc. C'est grâce à ses prouesses qu'elle remporte assez de points pour se qualifier pour les Championnats de France

Sadirac accueille en Septembre la séance plénière de la CNRACL : CAISSE NATIONALE DE RETRAITES DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

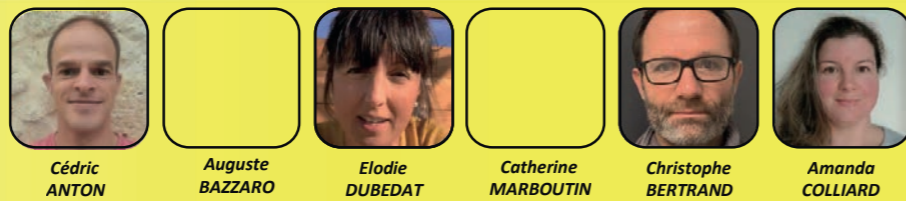


M. Patrick Gomez a eu le plaisir d'accueillir le 28 et le 29 Septembre 2022, en tant qu'administrateur national de caisses des retraites des hospitaliers de la fonction publique territoriale : tous les administrateurs nationaux de La CNRACL. La CNRACL régit le régime de base des agents de la fonction publique territoriale et hospitalière. Ces derniers sont venus de la France entière pour deux journées de travail ainsi qu'une séance plénière qui a pris place dans la salle du Conseil Municipal.





LA PAROLE AU GROUPE « PARTAGEONS DEMAIN »



C'est la rentrée pour tout le monde, l'été est passé tranquillement au niveau du conseil municipal et de ses commissions, nous n'avons été que très peu sollicités. Seuls quelques travaux ont perturbé quelque peu notre commune comme tous les ans aux mêmes endroits et aux mêmes moments.

En ce mois de septembre, pas de nouvelles réunions prévues, du moins, aucun courrier reçu ! Quelques changements de conseillers dans notre équipe pour des raisons personnelles mais aussi à cause du manque de complémentarité entre la majorité et la minorité. Nous nous efforçons d'être présents à toutes les représentations où nous sommes conviés. La majorité n'est pas en reste, en ce qui concerne ces changements, avec la démission du premier adjoint Claude Camou.

Nous avons reçu nos impôts fonciers 2022. Les augmentations de taux (13% pour la commune) entraînent une hausse de 20% de nos contributions. L'équipe minoritaire avait fait remarquer qu'une telle augmentation était excessive.

Son acceptation avait pour but d'aider à financer les projets nécessaires à notre commune.

La situation financière de Sadirac est préoccupante, MAINTENANT, et ceci doit conduire toute l'équipe municipale à mettre toute son énergie dans une gestion rigoureuse, mais ambitieuse, résolument tournée vers l'avenir en utilisant tous les leviers à notre disposition pour financer les projets indispensables (écoles du bourg, logements sociaux, ...) sans négliger l'entretien de la commune et la sécurité.

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée dans ces conditions difficiles. Cet été 2022 qui a été très perturbé par les aléas climatiques et toutes leurs conséquences, a pu nous offrir une lueur d'espoir avec la situation COVID qui pourrait être en déclin. Le retour des manifestations communales comme la fête des vins a permis de réunir la population. La résilience devient un maître mot et c'est tous ensemble que nous arriverons à construire ce présent et cet avenir.

L'équipe minoritaire

PARTAGEONS
DEMAIN

Notre but est de vous informer sur les décisions et actions de la majorité en place, ainsi que de leur mise en œuvre, tout en vous représentant au sein des instances municipales concernées. Nous sommes là pour vous recevoir vous écouter vous comprendre. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées vos commentaires vos critiques soit par le biais de notre adresse email ou notre page Facebook

ENSEMBLE, PARTAGEONS L'AVENIR DE SADIRAC, ENSEMBLE PARTAGEONS DEMAIN.

sadiracinfo@gmail.com ou Sadirac Info

Info : Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tout jeune français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa Mairie avec les documents suivants :

- ↳ Carte nationale d'identité ou passeport valide
- ↳ Livret de famille
- ↳ Justificatif de domicile.

Ou se rendre sur MaJDC.fr



Déposer un dossier à la préfecture pour une Reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle

Suite à la canicule et à la sécheresse de cet été 2022, certains administrés nous ont déjà interpellés concernant des **dégâts sur leurs habitations**.

Afin qu'une demande de **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** puisse être déposée auprès de la **préfecture**, **la Mairie réceptionne tous les dossiers**.

Pour ce faire, il vous suffit d'adresser un **courrier à la Mairie**, accompagné de la **déclaration de sinistre** faite auprès de votre assureur, **des photos des dégâts** ainsi qu'une **attestation d'assurance habitation**.

Modèle courrier sur le site de la Mairie : <https://www.mairie-sadirac.fr/>

Vous pouvez retrouver le Procès-Verbal de chaque Conseil Municipal en ligne dans la Rubrique « Mairie et services » sur www.mairie-sadirac.fr. Pour lire le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 Juin 2022 scannez ce QR CODE



Informations mairie :

Mairie de Sadirac
25, Route de Créon
33670 SADIRAC

E-mail : infomairie@sadirac.fr
Tél. 05 56 30 62 29
Astreinte 06 14 39 24 83

Horaires d'ouvertures de la Mairie :
Les Lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h - Fermée les Jeudis matin
Du Mardi au Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



EXPOSITION SCULPTURE CÉRAMIQUE

Sadirac

LE TEMPS DES HOMMES



**MAISON DE LA
POTERIE**
PLACE FOURAGNAN
33670 SADIRAC

ENTRÉE LIBRE

Tél. 05 56 30 60 03

museepoterie@sadirac.fr

www.maisonpoteriesadirac.fr

**DU 12/10
AU 23/12
2022**

